

LE RÉSEAU D'AID

Réseau d'accueil et d'information
des demandeurs de logement social

Guichet de niveau 1 : Accueil et information

TOUT PUBLIC

ADIL
SIMKO
SIGUY
SEMSAMAR
La Guyanaise d'HLM
Ville de Cayenne
Ville de Rémire-Montjoly
Ville de Matoury
Ville de Macouria
Commune de Roura
Commune Montsinéry-
Tonnegrande

PUBLIC SPÉCIFIQUE

Kaz'avenir LGBT+
CAF
MDPH
ADAPEI

Guichet de niveau 2 : Accueil, information et accompagnement

TOUT PUBLIC

Le Service social territorial
Les CCAS (Centres Communaux
d'Actions Sociales) de Cayenne et
Rémire-Montjoly

PUBLIC SPÉCIFIQUE

SOLHA
L'APAJH
L'Arbre Fromager
UDAF
EPNAK
Mission Locale
SPADA - Croix-Rouge
Kairos
ATG
ADAPEI

Guichet de niveau 3 spécialisé

LES GUICHETS ENREGISTREURS

TOUT PUBLIC

ADIL

PUBLIC SPÉCIFIQUE

Action Logement

LES BAILLEURS SOCIAUX

Guyanaise d'HLM
SEMSAMAR
SIGUY
SIMKO

LES RÉSERVATAIRES

État 5%
État DALO
CTG
CACL
Communes
Action Logement
CAF

Pour toutes questions rendez-vous dans
l'un des guichets du réseau.

CONTACTS

APPLICATION MOBILE DE LA CACL "6 EN 1"



Communauté d'Agglomération
du Centre Littoral
0594 28 28 28
www.cacl-guyane.fr



RÉSEAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS
DE LOGEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA CACL



VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT SOCIAL ?

sur le territoire de la CACL



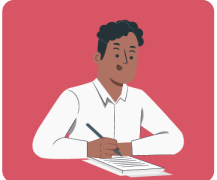
en partenariat avec



LES ÉTAPES DE MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Faire une demande de logement social, c'est gratuit !
RDV dans un des guichets du réseau d'AID.

1



JE PRÉPARE MON DOSSIER

Je complète le formulaire de demande de logement social et rassemble les pièces justificatives.

2



J'ENREGISTRE MA DEMANDE

Je me rends auprès d'un guichet enregistreur ou j'enregistre seul ma demande en ligne sur le Portail Grand Public : www.demande-logement-social.gouv.fr.

3



MA DEMANDE EST VALIDÉE

Dès validation de ma demande, je reçois l'attestation d'enregistrement comportant le **Numéro Unique Départemental (NUD)** et la date de dépôt.

Délai de traitement :
Guichet enregistreur : immédiat
En Ligne : 5 jours ouvrés

4



L'ATTENTE ACTIVE

Ma demande enregistrée, elle est visible par tous les bailleurs du territoire. J'actualise ma demande tous les 3 mois si nécessaire. J'augmente ainsi mes chances d'obtenir un logement correspondant à ma situation.

5



JE RENOUVELLE MA DEMANDE

Pour qu'elle reste valable, je **renouvelle** et **actualise** ma demande **chaque année à la date anniversaire** auprès d'un guichet enregistreur ou en ligne.


6



UN LOGEMENT M'EST ATTRIBUÉ

Lorsqu'un logement correspond à ma situation, le bailleur peut présenter mon dossier en commission d'attribution. Il me contactera si j'obtiens le logement.

7



LA RADIATION

C'est la **suppression de ma demande**. Je peux la supprimer moi-même ou être radié parce que je ne l'ai pas renouvelé ou parce qu'un logement social m'a été attribué.

AI-JE DROIT À UN LOGEMENT SOCIAL ?

Oui, si :

- je suis majeur ;
- je suis français ou étranger en situation régulière
- je respecte les conditions de ressources